



Résultats financiers et d'exploitation du deuxième trimestre de 2026

24 juillet 2026



CNR
INSCRIT
TSX

30
ANS

CNI
INSCRIT
NYSE

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans la présentation constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, de même que les énoncés fondés sur l'évaluation et les hypothèses de la direction et accessibles au public portant sur le CN. Ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croît », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise », « objectifs » ou d'autres termes semblables.

Principales hypothèses de 2026

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2026. Pour la campagne agricole 2025-2026, les récoltes céréalières au Canada et aux États-Unis ont été supérieures à leurs moyennes quinquennales respectives. La Compagnie continue de présumer que les récoltes céréalières 2026-2027 au Canada et aux États-Unis correspondront à leurs moyennes quinquennales respectives. Le CN prévoit maintenant, pour 2026, que la valeur du dollar canadien en devise américaine sera de 0,71 \$ (comparativement à son hypothèse du 29 avril 2026 de 0,73 \$) et continue de présumer, également pour 2026, que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) se situera entre 80 \$ US à 110 \$ US. La Compagnie souligne qu'il existe un risque accru lié à la demande attribuable à la volatilité du contexte macroéconomique, aux conflits géopolitiques et aux tensions commerciales mondiales.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendement futur et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats, le rendement ou les réalisations réels du CN par rapport aux perspectives ou aux résultats, au rendement ou aux réalisations futurs contenus implicitement dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs dans la présentation comprennent, sans en exclure d'autres : la conjoncture économique et commerciale en général, y compris les facteurs ayant des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales comme les pandémies et les conflits ou tensions géopolitiques; les restrictions au commerce, les barrières commerciales, l'imposition de droits douaniers ou les modifications aux ententes de commerce international; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; et les mesures prises par les organismes de réglementation et les réclamations ou procédures réglementaires; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie, y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle, et les risques de cybersécurité connexes; et le transport de matières dangereuses; différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; et les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; la disponibilité et la compétitivité des coûts des carburants renouvelables et le développement de nouvelles technologies de propulsion des locomotives; les risques réputationnels; la concentration des fournisseurs; les exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite et la volatilité; et les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra également trouver une description des principaux facteurs de risque concernant le CN dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

La réalisation des objectifs du CN en matière de climat est soumise à plusieurs risques et incertitudes, notamment ceux qui sont décrits dans le Rapport de gestion des rapports annuels et intermédiaires du CN. Il n'y a aucune certitude que la Compagnie atteindra l'un ou l'ensemble de ses objectifs dans les délais impartis, ou que la réalisation de l'un de ses objectifs répondra à toutes les attentes de ses parties prenantes ou aux exigences légales applicables.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective. Les informations diffusées sur notre site Web ou accessibles par son intermédiaire ne sont pas intégrées par renvoi à cette présentation.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN peut aussi utiliser des mesures de calculs non conformes aux PCGR dans la présentation, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Les perspectives financières, directives ou cibles du CN excluent certains rajustements, qui devraient être comparables aux rajustements apportés au cours d'exercices antérieurs. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces éléments, qui pourraient être importants, étant donné qu'ils sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement dans ses perspectives financières, directives et cibles.

À moins d'indication contraire, les montants indiqués dans cet exposé sont exprimés en dollars canadiens.



Tracy Robinson

Présidente-directrice générale



Exécution rigoureuse avec perspectives 2026 améliorées

Faits saillants de la performance

- Solide exécution opérationnelle et commerciale se traduisant par une conversion des volumes en résultats
- Rendement aux actionnaires soutenu par une forte génération de trésorerie
- Prévoit maintenant une croissance des volumes dans le bas d'une fourchette de croissance à un chiffre et croissance des bénéfices attendue qui se situe entre le milieu et le haut de la fourchette de croissance à un chiffre

1) Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, consulter l'annexe «Mesures de calcul non conformes aux PCGR».

TR2 Produits d'exploitation	
Déclaré	En devise constante ¹⁾
4,8 G\$	4,8 G\$
▲ 11 %	▲ 11 %

TR2 BPA dilué		
Déclaré	Rajusté ¹⁾	Rajusté en devise constante ¹⁾
2,06 \$	2,08 \$	2,09 \$
▲ 10 %	▲ 11 %	▲ 12 %

TR2 Ratio d'exploitation	
Déclaré	Rajusté ¹⁾
62,5 %	62,2 %
▲ 80 pdb	▲ 50 pdb

Cumul à date Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement
1,8 G\$	2,9 G\$	(1,0 G\$)
▲ 19 %	▼ 1 %	▼ 24 %

Écart dans les totaux attribuable à l'arrondissement

Exécution de notre stratégie et concrétisation de nos engagements



Pat Whitehead



Chef de la direction de l'exploitation

Concrétisation de notre plan et gains de productivité significatifs

Exploitation du réseau

Rendement du carburant record pour un TR2



Discipline du plan

Adhésion au plan soutenant le mouvement fluide des trains à travers le réseau

▼ 3 %

GALLONS U.S. PAR 1 000 TMB
TR2 2026 vs. TR2 2025

Amélioration de la productivité des équipes



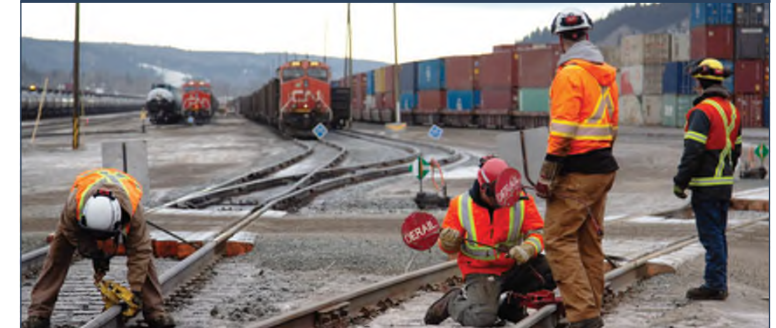
Optimiser les ressources

Alignement des ressources permettant le juste équilibre entre les volumes et la capacité d'exploitation

▲ 13 %

TMB/EMPLOYÉ DU TRANSPORT ¹⁾
TR2 2026 vs. TR2 2025

Amélioration de l'utilisation des locomotives



Améliorer l'efficacité

Accent continu sur l'utilisation des actifs

▲ 6 %

TMB REMORQUÉES EN FONCTION DU TOTAL DES HP
TR2 2026 vs. TR2 2025

1) Employés des trains et des locomotives (mécaniciens et chefs de train).

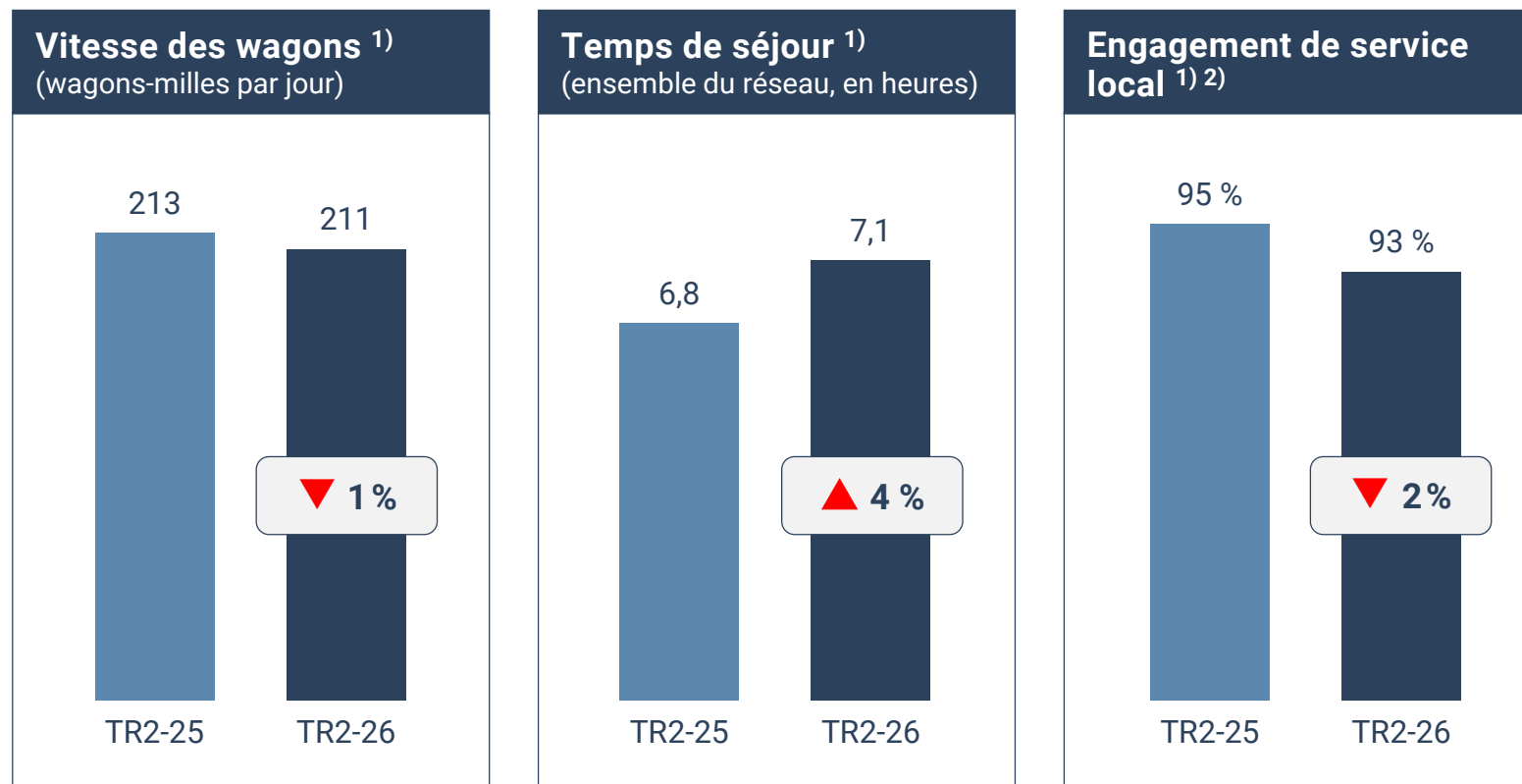
Une exécution rigoureuse qui génère des résultats

Gestion d'un volume accru, maintien du haut niveau de service

Principaux indicateurs de mesure de l'exploitation

- Performance opérationnelle constante
- Croissance des volumes et exécution du service
- Réseau résilient et modèle d'exploitation éprouvé

- 1) Les mesures d'exploitation sont non auditées et sont établies à partir des données estimées disponibles au moment de leur préparation, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.
- 2) L'engagement de service local est défini comme le pourcentage de voitures ayant réalisé avec succès leur plan d'exploitation quotidien.



Performance du réseau stable tout en faisant progresser les initiatives de productivité

Janet Drysdale



Cheffe de la direction des Affaires commerciales



Performance commerciale solide, poursuivant sur notre élan

Points saillants des produits d'exploitation

- Croissance des produits d'exploitation de 11 % attribuable à l'augmentation des taux du supplément carburant d'un exercice à l'autre et à la forte croissance des volumes dans les secteurs des produits céréaliers, de l'énergie et de l'automobile
- Volumes et marges en hausse, avec une discipline tarifaire maintenue
- Progression commerciale se poursuivant grâce aux initiatives de croissance propres au CN et à une approche terrain

TR2 Produits d'exploitation

4,8 G\$

▲ 11 %

TR2 Produits d'exploitation en devise constante ¹⁾

4,8 G\$

▲ 11 %

TR2 TMCs ²⁾

62,3 G

▲ 5 %

TR2 Wagons complets ²⁾

1,4 M

– %

Variance des Produits d'exploitation au TR2 en devise constante ¹⁾ (TR2 2026 vs TR2 2025)

Produits pétroliers et chimiques	17 %
Métaux et minéraux	7 %
Produits forestiers	8 %
Charbon	0 %
Produits céréaliers et engrais	18 %
Intermodal	8 %
Véhicules automobiles	18 %
Autres produits d'exploitation	7 %

1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR, consulter l'annexe «Mesures de calcul non conformes aux PCGR».

2) Les mesures d'exploitation sont non auditées et sont établies à partir des données estimées disponibles au moment de leur préparation, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

Intensité commerciale et service solide convertissant les opportunités en croissance

Exécution commerciale ciblée

Perspectives pour le bilan de l'année par rapport à 2025

Marchandise		Vrac		Produits de consommation	
  	Produits pétroliers et chimiques • Croissance des produits raffinés provenant du terminal de carburant du Grand Toronto • Nouvelles activités dans le prétrôle brut • Ajout de capacité de fractionnement des LGN soutenant la croissance des exportations	  	Produits céréaliers • Can – Volumes en hausse prévus au TR3 soutenus par des stocks de report plus élevés provenant de la récolte record de 2025-2026 • É.U. – Programme d'exportation normalisé	  	Intermodal international • Perspectives à court terme difficiles pour les importations nord-américaines • Retrait des volumes à faible rentabilité
	Métaux et minéraux • Activité stable pour l'acier et l'aluminium • Hausse attendue de la demande de sable de fracturation dans le Nord-Est de la C.-B. • Fondamentaux toujours faibles pour le minerai de fer		Charbon • É.U. – Amélioration des conditions de marché pour les exportations de charbon thermique • Can – Résultats dépendants du niveau de production des mines		Intermodal nord-américain • Effet annualisé des gains liés au service • Amélioration des fondamentaux du marché
	Produits forestiers • Mises en chantier stables et impact supplémentaire des droits de douane et autres droits américains		Engrais • Réduction des expéditions d'engrais due à un arrêt d'usine partiellement compensée par une hausse des volumes de potasse		Automobile • Importations élevées au Canada et gains de part de marché, atténués en partie par une production stable et une baisse des expéditions transfrontalières

Prévoit maintenant une croissance annuelle des TMC dans le bas d'une fourchette de croissance à un chiffre



Ghislain Houle



Chef de la direction financière

Forte performance soutenant la croissance des bénéfices

Points saillants du deuxième trimestre

- Performance portée par des volumes plus élevés et des gains de productivité continus
- Pression du prix du carburant sur le ratio d'exploitation de 210 points de base
- Discipline structurelle des coûts et intensité en dépenses en capital plus faible soutenant la résilience des marges et la forte génération de trésorerie
- Maintien d'une approche opportuniste en matière de rachat d'actions

1) Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, consulter l'annexe «Mesures de calcul non conformes aux PCGR».

TR2 BPA dilué		
Déclaré	Rajusté ¹⁾	Rajusté en devise constante ¹⁾
2,06 \$	2,08 \$	2,09 \$
▲ 10 %	▲ 11 %	▲ 12 %

TR2 Ratio d'exploitation	
Déclaré	Rajusté ¹⁾
62,5 %	62,2 %
▲ 80 pdb	▲ 50 pdb

Cumul à date Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement
1,8 G\$	2,9 G\$	(1,0 G\$)
▲ 19 %	▼ 1 %	▼ 24 %

TR2 Nombre dilué d'actions
608 M
▼ 3 %

Écart dans les totaux attribuable à l'arrondissement

Résultats soutenus par une exécution rigoureuse et des gains de productivité

Revue des charges d'exploitation

Devise constante

- **Main-d'œuvre** en hausse en raison de l'augmentation générale des salaires et la hausse de la charge de rémunération au rendement, facteurs neutralisés en partie par une diminution de l'effectif moyen
- **Services acquis et matières** en hausse avec des coûts liés au transport routier et par navire et des coûts de consultation liés à des questions de regroupements ferroviaires
- **Carburant** en hausse en raison des prix plus élevés, l'effet des volumes plus élevés étant neutralisé par un rendement du carburant record pour un TR2

1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour une explication de cette mesures de calcul non conforme aux PCGR, consulter l'annexe «Mesures de calcul non conformes aux PCGR».

Variation des dépenses d'exploitation du TR2 en devise constante ¹⁾
(TR2 2026 vs TR2 2025, en M \$)

Main-d'œuvre et avantages sociaux	+3 %		26
Svcs acquis, matières	+11 %		63
Carburant	+60 %		249
Amortissement	-1 %	-3	
Location de matériel	+1 %		1
Autres	+1 %		1

Un pourcentage positif indique une augmentation des dépenses d'une année sur l'autre

Les initiatives d'efficacité continuent de livrer des résultats

Relèvement des prévisions de BPA pour l'exercice

Perspectives financières pour 2026 ¹⁾

- Perspectives améliorées soutenues par l'exécution opérationnelle et l'intensité commerciale
- Volumes en croissance au premier semestre, avec une hypothèse d'un environnement de demande constructive et des comparaisons difficiles d'une année sur l'autre pour le second semestre
- Révision des hypothèses pour le reste de l'année : taux de change au comptant de 0,71 \$ et prix du WTI entre 80 \$ US et 110 \$ US le baril

Prévisions des bénéfices 2026

Prévoit une croissance des TMC d'un année sur l'autre se situant dans le bas d'une fourchette de croissance à un chiffre

**Entre le milieu et
le haut de la
fourchette à un
chiffre**

**CROISSANCE DU BPA
DILUÉ RAJUSTÉ ²⁾**

Prévisions des dépenses en capital 2026

Investissement discipliné

2,8 G\$

**DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS**
Net des sommes remboursées
par les clients

1) Veuillez-vous reporter aux énoncés prospectifs, au début de l'exposé, qui présentent un résumé des principales hypothèses et des facteurs de risque importants relativement aux perspectives financières du CN.

2) Les perspectives financières, directives ou cibles du CN excluent certains rajustements, qui devraient être comparables aux rajustements apportés au cours d'exercices antérieurs. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces éléments, qui pourraient être importants, étant donné qu'ils sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement dans ses perspectives financières, directives et cibles.

Mise à jour des perspectives financières pour 2026



Tracy Robinson

Présidente-directrice générale



Bâti pour la croissance

Remarques de clôture

- Exécution rigoureuse générant des résultats
- Mettre à profit l'effet de levier opérationnel et la capacité du réseau pour générer une croissance rentable
- Réseau idéalement positionné dans les régions riches en ressources de l'Amérique du Nord

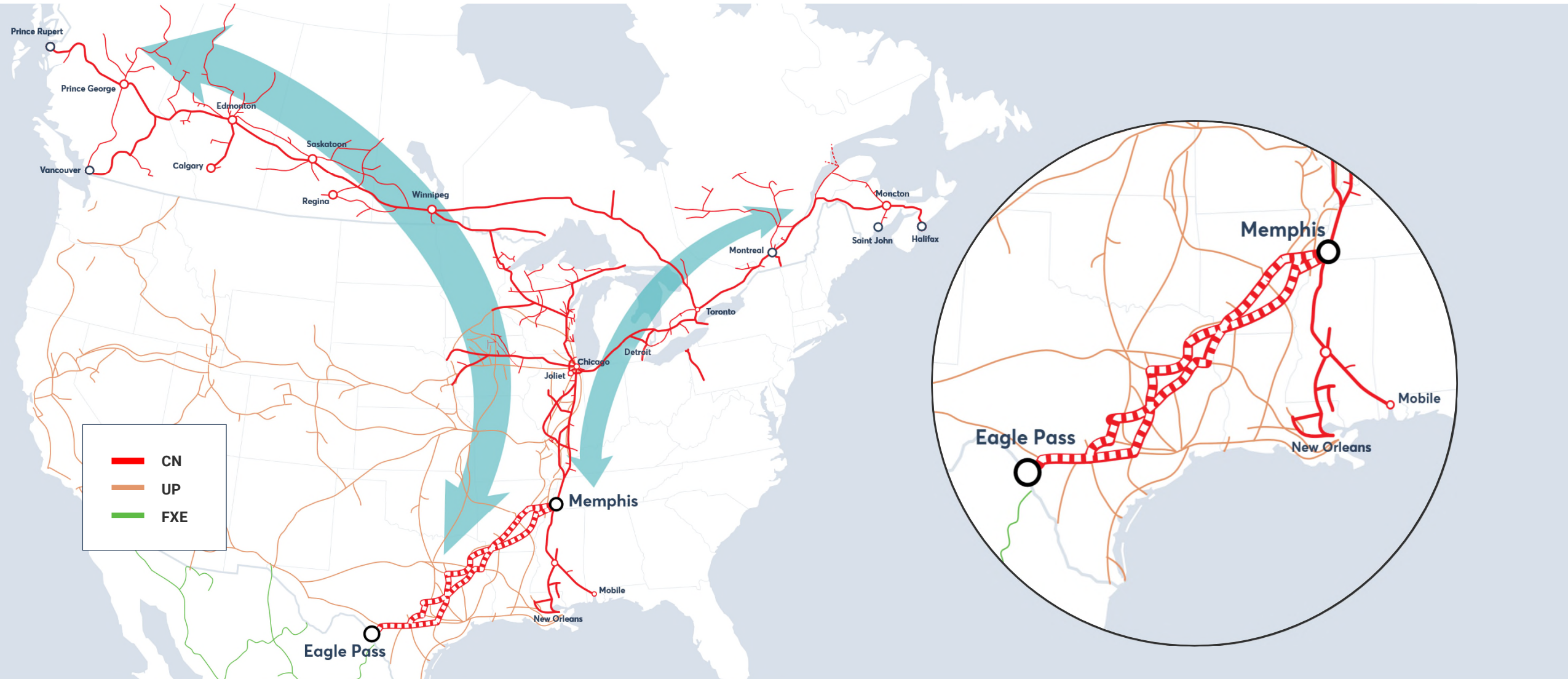


Exécution de notre stratégie et concrétisation de nos engagements

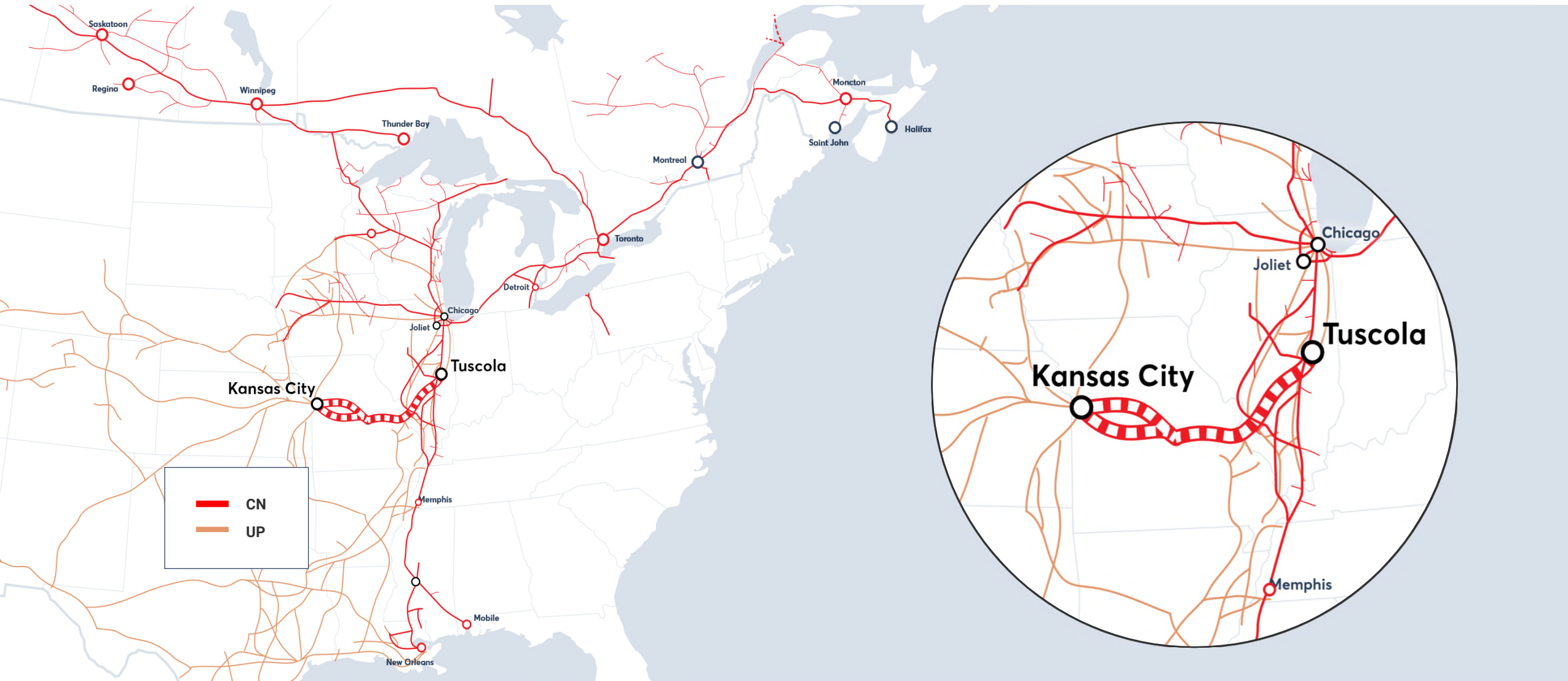
Annexe



Entente commerciale visant à améliorer la connectivité ferroviaire en Amérique du Nord



Entente visant à élargir les occasions offertes aux clients



Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Cette présentation fait référence à des mesures non conformes aux PCGR qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, notamment le bénéfice net rajusté, bénéfice dilué par action rajusté, bénéfice d'exploitation rajusté, charges d'exploitation rajusté, le ratio d'exploitation rajusté, flux de trésorerie disponibles et le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

Le bénéfice net rajusté, le bénéfice dilué par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté, les charges d'exploitation rajustées et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées pour établir des objectifs de performance et mesurer la performance du CN et peuvent inclure les rajustements suivants :

- i. des rajustements des charges d'exploitation : programme de compression de l'effectif, frais de consultation relatifs aux questions de regroupements ferroviaires, charge d'amortissement liée au déploiement d'un système de remplacement, honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires, pertes et recouvrements sur les actifs détenus en vue de la vente, coûts liés à l'acquisition d'entreprises;
- ii. des rajustements des charges hors exploitation : frais de crédit liés à l'acquisition d'entreprises, produits tirés de la résiliation d'une entente de fusion, gains et pertes sur la cession d'immobilisations; et
- iii. l'effet des modifications à la législation fiscale, y compris l'adoption de taux, ainsi que des changements dans les positions fiscales affectant les années précédentes.

Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2026, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 1 261 M\$, ou 2,08 \$ par action après dilution, et à 2 363 M\$, ou 3,88 \$ par action après dilution, respectivement. Les données rajustées pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2026 excluent les frais de consultation liés à l'analyse et aux démarches de représentation auprès du Surface Transportation Board (STB) des États-Unis dans le cadre de son examen de l'évaluation des répercussions sur la concurrence équitable découlant de la fusion potentielle entre Union Pacific et Norfolk Southern qui s'élèvent à 17 M\$, ou à 12 M\$ après impôts (0,02 \$ par action après dilution) et à 34 M\$, ou 25 M\$ après impôts (0,04 \$ par action après dilution), respectivement, comptabilisés dans le poste Services acquis et matières des États consolidés des résultats. Les données rajustées pour les six mois terminés le 30 juin 2026 excluent aussi la vente d'une portion de la subdivision de Newmarket située à Washago et Sundridge, en Ontario (Canada), ainsi que de la voie et du chemin de roulement, pour un produit en espèce de 84 M\$, ce qui a entraîné un gain de 66 M\$, ou de 57 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution), comptabilisé au premier trimestre de 2026 dans le poste Autres produits des États consolidés des résultats.

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2025, le bénéfice net de la Compagnie s'est établi à 1 172 M\$, ou 1,87 \$ par action après dilution, et à 2 333 M\$, ou 3,71 \$ par action après dilution, respectivement. Il n'y a pas eu de rajustement au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de 2025.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Bénéfice net rajusté et bénéfice dilué par action rajusté

Le bénéfice net rajusté est défini comme le bénéfice net conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants. La direction estime que le bénéfice net rajusté fournit à la direction et aux investisseurs de l'information supplémentaire sur les activités de la Compagnie et les tendances commerciales sous-jacentes, et qu'il facilite les comparaisons entre les périodes, puisqu'il exclut certains éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Le bénéfice dilué par action rajusté est défini comme le bénéfice net rajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution. Cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Compagnie sur une base par action, facilitant ainsi l'évaluation de la performance d'une période à l'autre en retirant l'incidence des éléments non récurrents importants. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les six mois terminés les 30 juin 2026 et 2025, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

Non-audités <i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Bénéfice net	1 249 \$	1 172 \$	2 395 \$	2 333 \$
Rajustements :				
Rajustement des charges d'exploitation :				
Frais de consultation relatifs aux questions de regroupements ferroviaires	17	—	34	—
Rajustement des charges hors exploitation :				
Gain sur la cession d'immobilisations	—	—	(66)	—
Rajustement d'impôts :				
Incidence fiscale des rajustements ¹⁾	(5)	—	—	—
Total des rajustements	12 \$	— \$	(32) \$	— \$
Bénéfice net rajusté	1 261 \$	1 172 \$	2 363 \$	2 333 \$
Bénéfice dilué par action	2,06 \$	1,87 \$	3,93 \$	3,71 \$
Incidence des rajustements, par action	0,02	—	(0,05)	—
Bénéfice dilué par action rajusté	2,08 \$	1,87 \$	3,88 \$	3,71 \$

1) L'incidence fiscale des rajustements est fondée sur la nature de l'élément aux fins de l'impôt ainsi que sur les taux d'imposition du ressort territorial concerné.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Bénéfice d'exploitation rajusté, charges d'exploitation rajustées et ratio d'exploitation rajusté

Le bénéfice d'exploitation rajusté est défini comme le bénéfice d'exploitation conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN. Cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer les résultats d'exploitation fondamentaux de la Compagnie en excluant les éléments susceptibles de fausser l'analyse de la performance économique courante. Les charges d'exploitation rajustées sont définies comme les charges d'exploitation conformes aux PCGR, rajustées pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN. Cette mesure fournit à la direction et aux investisseurs une vue d'ensemble des coûts en cours, sans les éléments exceptionnels et non récurrents, ce qui permet une évaluation plus précise de la gestion des coûts et de l'attribution des ressources sur l'ensemble des périodes de déclaration. Le ratio d'exploitation rajusté est défini comme les charges d'exploitation rajustées sous forme de pourcentage des produits d'exploitation. Pour la direction et les investisseurs, le ratio d'exploitation rajusté sert d'indicateur clé de performance en matière de gestion des coûts et d'efficacité opérationnelle globale, car il montre dans quelle mesure la direction contrôle efficacement les coûts par rapport au total des produits d'exploitation en excluant les éléments exceptionnels et non récurrents. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation, des charges d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois et les six mois terminés les 30 juin 2026 et 2025, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

Non-audités	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
<i>En millions, sauf les pourcentages</i>				
Bénéfice d'exploitation	1 781 \$	1 638 \$	3 330 \$	3 248 \$
Rajustement :				
Frais de consultation relatifs aux questions de regroupements ferroviaires	17	—	34	—
Total du rajustement	17 \$	— \$	34 \$	— \$
Bénéfice d'exploitation rajusté	1 798 \$	1 638 \$	3 364 \$	3 248 \$
Charges d'exploitation	2 972 \$	2 634 \$	5 802 \$	5 427 \$
Total du rajustement	(17)	—	(34)	—
Charges d'exploitation rajustées	2 955 \$	2 634 \$	5 768 \$	5 427 \$
Ratio d'exploitation	62,5 %	61,7 %	63,5 %	62,6 %
Incidence du rajustement	(0,3 %)	—	(0,3 %)	— %
Ratio d'exploitation rajusté	62,2 %	61,7 %	63,2 %	62,6 %

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que ne soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change moyens pondérés utilisés pour convertir les transactions libellées en dollars US de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens pondérés se sont établis à 1,384 \$ et à 1,378 \$ par 1,00 \$ US pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2026, respectivement, et à 1,385 \$ et à 1,411 \$ par 1,00 \$ US pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2025, respectivement. En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2026 aurait été plus élevé de 5 M\$ (0,01 \$ par action après dilution) et de 26 M\$ (0,04 \$ par action après dilution), respectivement. Le tableau suivant fait le rapprochement de l'incidence de la devise constante et de la variation connexe en pourcentage en devise constante sur les résultats financiers, tels que déclarés pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2026 :

La note complémentaire au tableau est présentée à la page suivante.

Non-audités

En millions, sauf les données par action

	Pour les trois mois terminés le 30 juin				Pour les six mois terminés le 30 juin			
	2026	Incidence de la devise constante	2025	Variation en %, en devise constante fav. (défav.)	2026	Incidence de la devise constante	2025	Variation en %, en devise constante fav. (défav.)
Produits d'exploitation								
Produits pétroliers et chimiques	941 \$	1 \$	808 \$	17 %	1 869 \$	25 \$	1 723 \$	10 %
Métaux et minéraux	528	1	496	7 %	996	17	1 019	(1 %)
Produits forestiers	495	1	461	8 %	929	16	955	(1 %)
Charbon	243	—	242	— %	462	4	488	(5 %)
Produits céréaliers et engrais	980	2	834	18 %	2 029	24	1 785	15 %
Intermodal	1 087	—	1 008	8 %	2 049	11	1 948	6 %
Véhicules automobiles	285	—	241	18 %	492	7	460	8 %
Total – Produits marchandises	4 559	5	4 090	12 %	8 826	104	8 378	7 %
Autres produits d'exploitation	194	—	182	7 %	306	3	297	4 %
Total – Produits d'exploitation	4 753	5	4 272	11 %	9 132	107	8 675	7 %
Charges d'exploitation								
Main-d'œuvre et avantages sociaux	889	(1)	862	(3 %)	1 803	16	1 782	(2 %)
Services acquis et matières	641	(2)	576	(11 %)	1 264	6	1 153	(10 %)
Carburant	659	3	413	(60 %)	1 142	26	931	(25 %)
Amortissement	486	—	489	1 %	970	9	982	— %
Location de matériel	106	—	105	(1 %)	218	4	223	— %
Autres	191	(1)	189	(1 %)	405	4	356	(15 %)
Total – Charges d'exploitation	2 972	(1)	2 634	(13 %)	5 802	65	5 427	(8 %)
Bénéfice d'exploitation	1 781	6	1 638	9 %	3 330	42	3 248	4 %
Intérêts débiteurs	(241)	—	(219)	(10 %)	(475)	(8)	(452)	(7 %)
Autres éléments du produit net périodique des prestations	133	—	126	6 %	266	—	251	6 %
Autres produits	7	—	16	(56 %)	80	—	41	95 %
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	1 680	6	1 561	8 %	3 201	34	3 088	5 %
Charge d'impôts sur les bénéfices	(431)	(1)	(389)	(11 %)	(806)	(8)	(755)	(8 %)
Bénéfice net	1 249 \$	5 \$	1 172 \$	7 %	2 395 \$	26 \$	2 333 \$	4 %
Bénéfice dilué par action	2,06 \$	0,01 \$	1,87 \$	11 %	3,93 \$	0,04 \$	3,71 \$	7 %
Bénéfice net rajusté ¹⁾	1 261 \$	5 \$	1 172 \$	8 %	2 363 \$	26 \$	2 333 \$	2 %
Bénéfice dilué par action rajusté ¹⁾	2,08 \$	0,01 \$	1,87 \$	12 %	3,88 \$	0,04 \$	3,71 \$	6 %

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Devise constante (suite)

- 1) Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Consulter la section intitulée *Mesures de la performance rajustées* du présent Rapport de gestion pour une explication et un rapprochement de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR. La présentation du bénéfice net rajusté et du BPA dilué rajusté en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Pour les trois mois terminés le 30 juin 2026, le bénéfice net rajusté en devise constante de 1 266 M\$ a été calculé à partir du bénéfice net rajusté de 1 261 M\$, rajusté pour tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change de 5 M\$. Pour les six mois terminés le 30 juin 2026, le bénéfice net rajusté en devise constante de 2 389 M\$ a été calculé à partir du bénéfice net rajusté de 2 363 M\$, rajusté pour tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change de 26 M\$. Pour les trois mois terminés le 30 juin 2026, le BPA dilué rajusté en devise constante de 2,09 \$ a été calculé à partir du BPA dilué rajusté de 2,08 \$, rajusté pour tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change de 0,01 \$ par action diluée. Pour les six mois terminés le 30 juin 2026, le BPA dilué rajusté en devise constante de 3,92 \$ est calculé à partir du BPA dilué rajusté de 3,88 \$, rajusté pour tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change de 0,04 \$ par action diluée.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence i) des acquisitions et regroupements d'entreprises ainsi que ii) des paiements liés à l'opération de fusion, des entrées de trésorerie et des impôts sur les bénéfices en espèces, qui sont des éléments non représentatifs des tendances de l'exploitation. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation conformément aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les six mois terminés les 30 juin 2026 et 2025, aux flux de trésorerie disponibles non conformes aux PCGR indiqués aux présentes :

Non-audités <i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 611 \$	1 745 \$	2 876 \$	2 909 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(669)	(823)	(1 034)	(1 361)
Flux de trésorerie disponibles	942 \$	922 \$	1 842 \$	1 548 \$

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté des douze derniers mois. Les capitaux empruntés rajustés sont définis comme la somme de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an telles que déclarées dans les Bilans consolidés de la Compagnie, ainsi que des passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins d'un an, et des régimes de retraite en déficit comptabilisés dans les Bilans consolidés de la Compagnie en raison de la nature de leurs obligations contractuelles et financières, qui est semblable à des titres d'emprunt. Le BAIIA rajusté représente le bénéfice net, à l'exclusion des intérêts-débiteurs, de la charge d'impôts sur les bénéfices, de l'amortissement, du coût des contrats de location-exploitation, des autres éléments du produit net périodique des prestations, d'autres produits (pertes) et d'autres éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les capitaux empruntés rajustés et le BAIIA rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées dans le calcul du ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net conformément aux PCGR, tels que déclarés aux 30 juin 2026 et 2025 et pour les douze mois terminés les 30 juin 2026 et 2025, aux mesures rajustées indiquées aux présentes, lesquelles ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple, non conforme aux PCGR :

Non-audités

En millions, à moins d'indication contraire

	Au 30 juin et pour les douze mois terminés le 30 juin		2026	2025
Capitaux empruntés ¹⁾			22 254 \$	20 425 \$
Rajustements :				
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins d'un an ²⁾			465	443
Régimes de retraite en déficit ³⁾			337	342
Capitaux empruntés rajustés			23 056 \$	21 210 \$
Bénéfice net			4 782 \$	4 564 \$
Intérêts débiteurs			936	913
Charge d'impôts sur les bénéfices			1 595	1 441
Amortissement			1 926	1 946
Coût des contrats de location-exploitation ⁴⁾			154	158
Autres éléments du produit net périodique des prestations			(517)	(478)
Autres produits			(127)	(49)
Rajustements :				
Programme de compression de l'effectif ⁵⁾			34	—
Frais de consultation relatifs aux questions de regroupements ferroviaires ⁶⁾			49	—
BAIIA rajusté			8 832 \$	8 495 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (fois)			2,61	2,50

1) Représente le total de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et de la dette à long terme tels que présentés dans les Bilans consolidés.

2) Représente la valeur actuelle des paiements liés à des contrats de location-exploitation.

3) Représente le déficit capitalisé total de tous les régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels les obligations projetées découlant des régimes sont supérieures à l'actif des régimes.

4) Représente les coûts des contrats de location-exploitation inscrits aux postes Services acquis et matières et Location de matériel des États consolidés des résultats.

5) Se rapporte aux prestations de cessation d'emploi et des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif, comptabilisés au quatrième trimestre de 2025.

6) Représente les frais de consultation liés à l'analyse et aux démarches de représentation auprès du STB dans le cadre de son examen de l'évaluation des répercussions sur la concurrence équitable découlant de la fusion potentielle entre Union Pacific et Norfolk Southern.